

Master Génie Industriel parcours Directeur de travaux en immobilier

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Génie Industriel

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Sciences et technologie

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Centre

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation continue,
Formation en alternance,
Formation en apprentissage

Présentation de la formation

Cette formation BAC+5 est ouverte à toutes celles et ceux qui ont déjà des compétences en immobilier ou en BTP et qui souhaitent occuper des fonctions d'encadrement dans le secteur des professions immobilières, en qualité de directeur.trice de travaux en maîtrise d'ouvrage, directeur technique immobilier, directeur facility management, etc.

Capacité d'accueil

18

Compétence(s) visée(s)

- Déterminer la faisabilité d'une opération immobilière sur le plan législatif, administratif, financier, technique et commercial
- Réaliser un programme immobilier sur les plans urbanistiques, juridiques, techniques, financiers et commerciaux
- Détecter, concevoir la faisabilité et mettre en oeuvre la planification d'opérations en fonction du contexte législatif, administratif et commercial local

Poursuites d'études

La poursuite usuelle est l'emploi.

Débouchés professionnels

- Directeur.trice de travaux en maîtrise d'ouvrage
- Directeur.trice technique immobilier
- Directeur.trice facility management

Environnement de recherche

Le master s'appuie sur le laboratoire Modélisation et Simulation Multi Echelle (MSME).

Statistiques

Taux de réussite en 2020-2021 : 92 %

Organisation de la formation**Format de la formation**

Présentiel avec accès aux ressources numériques (documentation, autoformation bureautique, plateforme d'enseignement des langues en ligne)

Méthodes pédagogiques mobilisées

Les équipes pédagogiques mettent en oeuvre des méthodes multimodales et adaptées à leurs publics : cours magistraux, projets collectifs et/ou travaux individuels.

Les cours ont lieu à l'UPEC, sur le campus de Sénart à Lieusaint (77).

Master 1 (540 heures)**Semestre 1**

Responsabilité sociétale des entreprises – 3 ECTS – 20 h
Outil informatique – 1 ECTS – 20 h
Building Information Modeling – 3 ECTS – 20 h
Techniques de communication – 3 ECTS – 24 h
Gestion travaux – 3 ECTS – 24 h
Droit – 4 ECTS – 44 h
Projet GO/TCE – 9 ECTS – 88 h
Anglais – 4 ECTS – 36 h

Semestre 2

Comptabilité 1 – 40 h – 3 ECTS
Technique de négociation commerciale – 3 ECTS – 24 h
Culture générale – 3 ECTS – 12 h
Mémoire d'activité professionnelle – 3 ECTS – 12 h
Projet GO/TCE financier – 9 ECTS – 80 h
Projet conception/Execution réhabilitation – 9 ECTS – 96 h

Master 2 (508 heures)

Semestre 3

Techniques de communication – 3 ECTS – 24 h
Gestion de travaux 2 – 3 ECTS – 24 h
Techniques de négociation 3 ECTS – 24 h
Droit 2 – 3 ECTS – 24 h
Comptabilité 2 – 3 ECTS – 24 h
Projet conception/Exécution travaux neufs – 15 ECTS – 140 h

Semestre 4

Anglais – 3 ECTS – 28 h
Mémoire d'activité professionnelle – 3 ECTS – 20 h
Projet de fin d'études 24 ECTS – 200 h

Stage / Alternance

2 ans en alternance

Master 1 : 4 semaines en formation et 8 semaines en entreprise – 450 heures

Master 2 : 2 semaines en formation et 4 semaines en entreprise – 450 heures

Contrôle des connaissances

Epreuve individuelle de connaissances, étude de cas, évaluation ponctuelle, PFE, book de fin d'études.

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées par CFVU de l'Université. Elles sont affichées sur chaque fiche de formation (voir partie intitulée "Réglementation" dans l'encadré de droite).

Calendrier pédagogique

Rythme de l'alternance

Master 1 : 4 semaines à l'Université / 8 semaines en entreprise

Master 2 : 2 semaines à l'Université / 4 semaines en entreprise

Volume horaire

Master 1 : 452 heures

Master 2 : 464 heures

Modalités d'admission en formation continue

Admission sur entretien après sélection sur dossier.

Public concerné

Salarié du secteur privé ou du secteur public souhaitant accéder à un niveau supérieur ou se réorienter, demandeur d'emploi

Pré-requis

Avoir niveau Bac+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

L'expérience professionnelle est prise en compte pour l'évaluation des pré-requis.

Etre en poste sous le régime de la formation continue.

Tarif

8600 par année dans le cadre de la formation continue

Modalités d'admission en formation par apprentissage

La sélection se fait sur dossier et entretien

Master 1 : être titulaire d'une licence ou licence professionnelle génie civil, bâtiment ou travaux publics

Master 2 : l'entrée directe en alternance est possible sur décision du jury d'admission

Modalités d'admission en formation en VAE

Quels que soit votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec ce diplôme.

> En savoir plus

Candidature

- Pour les candidatures en Master 1 :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

- Pour les candidatures en Master 2 : <https://candidatures.u-pec.fr>

Au moment du dépôt de la candidature en apprentissage sur e-candidat,

merci d'en informer le secrétariat : hate@u-pec.fr

Partenariats

CFA BTP Ocquerre

Responsables pédagogiques

Responsable de la mention : Thibault Lemaire

Responsable du M1 et du M2 parcours Directeur des travaux en immobilier : Karim Djidar

Plus d'informations

Etudes et handicap

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et aux équipements scientifiques, l'UPEC propose aux usagers en situation d'handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions

> En savoir plus

